

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 35

Artikel: Les massacres de septembre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Les massacres de septembre.

Ensuite d'arrêté du Conseil d'Etat, la guerre étant déclarée au gibier, à partir du 1^{er} septembre, nous pensons intéresser nos lecteurs par quelques détails sur la vie et les mœurs de ce pauvre lièvre, qu'on va poursuivre avec acharnement et qui a pour ennemi, non-seulement les animaux carnassiers des forêts et de l'air, mais surtout l'homme armé d'un Lefau-cheux et secondé par ses chiens.

On fait la guerre à ce petit animal, qui ne l'a jamais déclarée ni faite à personne ; mais hélas ! il donne aux gourmets une chair appréciée ; à l'homme de loisir, l'occasion d'exercices salutaires, les délassements de la chasse ; et à d'autres l'attrait et le profit de le poursuivre en temps prohibé. Voilà bien des motifs pour ne pas laisser, au plus inoffensif de tous les êtres, le repos qui lui plairait tant. Il a, en outre, le mérite d'être pour nous un exemple de sobriété : Le lièvre ne boit pas. Il n'est guère de Vaudois dont on puisse en dire autant.

En voyant le lièvre tour-à-tour poursuivi par les embûches et le plomb meurtrier, on se demande comment l'espèce entière n'est pas depuis longtemps éteinte. Heureusement que la Providence le protège contre les innombrables chances de destruction qui le menacent ; elle lui a donné en partage, la fécondité d'abord, puis la vitesse pour fuir et dépister ses persécuteurs.

Ce quadrupède ne vit pour ainsi dire que la nuit ; c'est alors qu'il se promène, qu'il mange et conte fleurette à sa compagne. La lune trahit ses évolutions et ses ébats ; il recherche ses pareils et joue avec eux ; tous sautent, courent les uns après les autres, ou se racontent toutes les frayeurs, tous les déboires, tous les pièges qui leur ont été tendus dans la journée et auxquels ils ont échappé. Ils en font souvent de bons rires et se consolent facilement de leurs misères.

Ces innocentes distractions, ces jeux, ces causeries se prolongent assez tard, à moins que quelque bruit, quelque incident ne vienne soudain les troubler. Ils filent alors chacun de son côté, interrompant brusquement la partie commencée.

C'est dans ses pérégrinations nocturnes que l'animal apprend à connaître le pays, les ressources que lui fournissent, au besoin, les différents points de la contrée qu'il habite ; il a combiné tout un plan de campagne peu à peu perfectionné en le modifiant à diverses reprises. Il y tient et le suit à peu

près invariablement, si bien que celui qu'on n'a pu prendre un jour, et qu'on chasse de nouveau le lendemain, conduit chiens et chasseurs par les mêmes voies.

La femelle doit s'observer davantage et s'exposer moins. Ses petits naissent avec les yeux ouverts ; ils sucent son lait pendant une vingtaine de jours, après quoi ils s'en séparent et pourvoient eux-mêmes à leurs besoins. Il y a cependant un commencement d'éducation indispensable, quelques bons conseils à recevoir, et l'on peut supposer que, la nuit venue, d'utiles conférences s'ouvrent entre la mère et les enfants, pour la durée de cette première jeunesse, pendant laquelle chacun d'ailleurs s'essaie à la solitude en se formant un gîte particulier, à 60 mètres environ de tout autre. Lors donc qu'on trouve un jeune lièvre en un point, on est à peu près sûr que ses frères et sœurs ne sont pas loin.

Le lièvre ne s'acclimate guère en un pays qui ne lui convient pas. D'illustres chasseurs de St-Petersbourg avaient fait venir à grands frais, de Moscou, un troupeau de lièvres de 400 têtes. Dès que ces pauvres bêtes furent arrivées à destination, leurs propriétaires convoquèrent pour les occire, le ban et l'arrière-ban des chasseurs indigènes. Trois cents rabatteurs et quatre-vingts tireurs se trouvèrent réunis sur le champ de bataille. Les traqueurs se lancent vivement, mais les fusils restent muets ; la seconde, la troisième battue n'ont pas plus de succès. Stupéfaction générale !... A peine descendus du véhicule qui les avait amenés, les lièvres de Moscou s'étaient remis en route pour leur contrée natale.

Le lièvre civilisé sait, sur le bout des ongles, dit Toussenet, la flore et la géologie du canton qu'il habite, ainsi que le terrain qui conserve le moins la piste. Il est certain, aussi, que les lièvres se communiquent entre eux les notions qu'ils ont acquises ; car on a vu, dans le même mois, dix lièvres de la même contrée recourir au même stratagème. Il n'y avait pas à dire que ce fût un moyen à l'usage de tous les lièvres ; ce stratagème était local et exigeait une connaissance approfondie des lieux.

Mais de toutes les roueries du lièvre, ajoute le même écrivain, la plus spirituelle est celle du panier de chasse. En Gascogne, vivait un vieux lièvre dont les ruses qu'il avait imaginées pour dépister meutes et veneurs, auraient pu fournir la matière d'un volume. Un jour qu'il arpentait les guérets, pro-

menant à sa suite une quinzaine de chiens, il rencontre un baudet qui chemine lentement vers la ville, chargé d'une cargaison de gibier, lièvres, lapins, canards. Soudain l'idée lui vient de prendre place parmi ces cadavres, certain que nul ne viendra le chercher en pareille compagnie. Il saute dans un des paniers, s'y blottit et attend les événements. La meute, arrivée sur les lieux, s'empporte après la bourrique. Le propriétaire accourt pour défendre son bien. Surviennent les piqueurs qui lui aident à donner une correction aux harpillons indignes qui prennent change sur la mort. Un coup de sifflet commande le retour, et, le péril passé, notre espion saute légèrement à terre aux yeux du marchand stupéfié, qui s' imagine déjà que la résurrection s'est mise parmi ses morts.

Toutes ces ruses, hélas ! n'empêchent pas que l'existence du lièvre ne soit une série perpétuelle d'angoisses et de terreurs... Ce que nous venons de raconter ne devrait-il pas suffire à désarmer le chasseur ?

Le vélocipède.

On le rencontre maintenant partout, sillonnant avec rapidité nos grandes routes, se faisant jour, avec une adresse infinie, au milieu des voitures et des piétons, accomplissant des merveilles d'équilibre, sous l'impulsion d'un adroit cavalier.

Cet élégant et rapide appareil de locomotion est le plus souvent à deux roues (bicycle) ; avec trois roues (tricycle), il a plus de stabilité ; il est aussi plus confortable, mais il court beaucoup moins vite. Le bicycle est, pour ainsi dire, l'appareil classique, c'est celui qui excite le plus d'étonnement. Le promeneur en quête de distractions, le passant affairé, même l'indifférent, s'arrêtent pour suivre d'un œil curieux cet étrange véhicule, que l'on pourrait appeler la voiture démocratique, et qui paraît appelé à résoudre le problème de la locomotion personnelle à bon marché.

La question des vélocipèdes, après avoir excité, à sa première apparition, un rire homérique, est entrée dans la voie de la réflexion. Cette voiture hardie et bizarre a pris rapidement droit de cité parmi nous ; elle a ses termes techniques, ses fabricants spéciaux, ses professeurs et ses partisans enthousiastes. Elle est même devenue un prétexte de paris. Des courses ont été organisées un peu partout et désormais les vélos auront leur piste comme les chevaux de course, avec prix et couronnes. C'est une affaire de temps.

Le vélocipède s'est promptement généralisé parmi nous, il n'est presque pas de localité un peu importante qui n'ait quelques véloces à mettre sur le pavé. Jusqu'à présent, il n'a guère été qu'un objet d'amusement, mais viennent quelques perfectionnements et nous le verrons entrer dans une phase plus sérieuse, et appelé à rendre de véritables services.

Le vélocipède n'est pas si nouveau qu'on veut bien le dire. Sa première apparition date de 1808, époque où il fut inventé et où on essaya de le naturaliser ; mais l'appareil était loin de se présenter sous des dehors bien brillants ; il était monté sur

des roues très basses, et le cavalier devait prendre son point d'appui en posant directement le pied sur le sol. Un tel mécanisme était rudimentaire ; aussi tomba-t-il sous les coups du ridicule.

En 1830, M. Dreuze perfectionna la machine de 1808, en assurant au cavalier le point d'appui sur l'essieu des deux roues et créa ainsi le vélocipède actuel. Deux Anglais l'ont perfectionné au point d'en faire l'élégante voiture que nous voyons aujourd'hui.

Le même instrument reparut plus tard sous une autre forme. C'était une petite voiture, montée sur trois roues, et recevant son impulsion d'un levier mu par les mains de la personne assise sur le siège. Cette machine réussit mal, en raison de la difficulté qu'on éprouvait à la diriger et de la fatigue qu'elle imposait au conducteur.

C'est par un simple changement de mécanisme que l'on a formé le tricycle, si beau et si commode.

D. B.

Une officier nous communique l'instruction suivante relative à la jumelle militaire. Cet échantillon de français fédéral dépasse tout ce que nous avons vu jusqu'ici, en ce genre :

INSTRUCTION

à se servir

de la

Jumelle militaire n° 291.

Puissance 4 fois.

L'on tire les coulants *b* de la jumelle tout à fait par la main, en saisissant la petite disque *a*, prend la jumelle devant les yeux et la met au point par le ressort *c*, jusqu'on a obtenu le plus grand degré de la netteté de l'image ; pour cet effet il ne faut que quelques tournolements parce que le petit tube *e* sortant du tube *c* n'a une longueur que de 12 millimètres. Quand on a mis au point sur une distance de 500 mètres c'est suffisant pour chaque distance plus éloignée, et même des objets plus rapprochés se présentent encore entièrement clairs et nets, pourvu que la distance de l'objet ne soit pas plus petite que 200 mètres. Mettre au point sur une moindre distance que 500 mètres ne se fait pas. Après l'usage de l'instrument on repousse les coulants, *sans changer du ressort*, dans la monture en pressant sur la disque *a* et met la jumelle dans l'étui, qui est assez haut pour la recevoir même avec le ressort tout à fait vissé en dehors. Conséquemment on n'a besoin pour nouvel usage que de tirer les coulants *b* par la main pour avoir mis au point la jumelle à chaque objet.

Onna bouna finition.

Lâi a dè totès sortès dè dzeins dein lo mondo : dè clliào qu'ont bouna concheince et dè clliào que n'ein ont min, àò que n'ein ont que 'na crouie. Po clliàosiquie, y'ein a onna bouna eimpartià que sont dza pounai dein stu mondo et que sè laissent tsezi leu mèmo dein lo perte que l'aviont crosà po lè z'autro.